

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 19/05/17
Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 15/06/17
Affichage le : 07/07/17
Transmission préfecture le : 07/07/17
AR Préfecture :
N° : 078-227806460-20170623-lmc197871-DE-1-1
Du : 07/07/17
Délibération exécutoire le : 07/07/17

COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 23 juin 2017

**POLITIQUE A03 MOBILITÉ DURABLE
FINANCEMENT DU PROJET DE RECHERCHE
"UN NOUVEAU RÉSEAU DE PLATES-FORMES MULTIMODALES DANS
LA VALLÉE DE LA SEINE, POUR UN RER MULTIMODAL DU FRET"**

LA COMMISSION PERMANENTE,

Sur le rapport de M JEAN-FRANÇOIS RAYNAL ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 2 avril 2015 portant délégation d'attributions à la Commission permanente donnant à celle-ci, au titre de son article 33, délégation pour l'attribution des aides financières hors dispositif fixé par le Conseil départemental dont le montant n'excède pas 100 000 € (cent mille euros) par bénéficiaire et par action ;

Vu le Contrat de plan Interrégional Etat – Régions de la Vallée de la Seine 2015-2020, et plus spécifiquement l'appel à manifestation d'intérêt « transition écologique et valorisation » ;

Vu la demande de subvention présentée par le bureau d'études SAMARCANDE TRANSPORT LOGISTIQUE, TERRITOIRE en date du 17 novembre 2016 ;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental ;

Considérant l'intérêt du projet de recherche « un nouveau réseau de plates-formes multimodales dans la Vallée de la Seine, pour un réseau RER multimodal de fret » tant pour éclairer la stratégie d'intervention départementale dans la Vallée de la Seine que pour promouvoir et mettre en œuvre, à l'échelle de l'Axe Seine,

un modèle d'offre de service de transport et de logistique multimodale intégrée, innovant et performant, assorti d'effets-levier sur le développement des activités économiques, la création d'emplois, la localisation des implantations logistiques et le report modal en faveur du rail et de la voie d'eau ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide d'attribuer, sous réserve de la signature et notification de la convention visée à l'article suivant, une subvention, d'un montant maximum de 14 787 €, au bénéfice du bureau d'études SAMARCANDE TRANSPORT LOGISTIQUE, TERRITOIRE, correspondant à 5 % du coût total prévisionnel du projet de recherche « un nouveau réseau de plates-formes logistiques multimodales dans la Vallée de Seine, pour un RER multimodal fret ».

Approuve la convention relative au financement de ce projet annexée à la présente délibération et autorise M. le Président du Conseil départemental à la signer.

Demande à être associé à la gouvernance du projet dans le cadre des réunions du Comité de pilotage programmées à cet effet.

Dit que la subvention sera imputée sur le chapitre 204 article 20421 du budget départemental.

La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.

COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 23 juin 2017

FINANCEMENT DU PROJET DE RECHERCHE "UN NOUVEAU RÉSEAU DE PLATES-FORMES MULTIMODALES DANS LA VALLÉE DE LA SEINE, POUR UN RER MULTIMODAL DU FRET"

Délibération ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Président de la séance : Pierre Bédier.

Secrétaire :

Votent POUR (37) : Jean-Noël Amadei, Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Georges Bénizé, Christine Boutin, Sonia Brau, Hélène Brioux-Feuchet, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capioux, Claire Chagnaud-Forain, Bertrand Coquard, Olivier De la Faire, Sylvie D'Esteve, Cécile Dumoulin, Jean-Michel Fourgous, Janick Géhin, Marcelle Gorguès, Marie-Célie Guillaume, Elisabeth Guyard, Josette Jean, Didier Jouy, Joséphine Kollmannsberger, Michel Laugier, Olivier Lebrun, Guy Muller, Karl Olive, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Yann Scotte, Elodie Sornay, Yves Vandewalle, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Absents excusés (5) : Philippe Brillault, Pierre Fond, Ghislain Fournier, Alexandre Joly, Laurence Trochu.